

Semaine du 4 octobre 2021

Encore une semaine riche au sein de la commission d'enquête sur l'industrie. Près de 8 heures d'auditions en resserrant le sujet autour de la production de médicaments, de la bioproduction (permet de produire des substances actives à partir du vivant : vaccins, anticorps monoclonaux, produits de thérapie génique, immunothérapie...) et des biotechnologies.

Voici quelques points non exhaustifs qui ont particulièrement retenu mon attention pendant les auditions :

▪ **Vincent Touraille (président du syndicat professionnel de l'industrie chimique organique de synthèse et de la biochimie) et Catherine Lequime (déléguée générale du Sicos Biochimie)** ont développé leurs travaux sur les vulnérabilités à travers les médicaments d'intérêt thérapeutique majeur qui sont essentiels à la santé. Ils ont ainsi travaillé sur les vulnérabilités qui peuvent exister dans la chaîne de valeur. Par exemple si une matière première rare est nécessaire à la production du médicament. Ou si la production s'avère complexe et longue. C'est justement le type de cartographie qui doit permettre une relocalisation stratégique et une sécurisation des approvisionnements pour éviter tout risque de pénurie dans notre pays.

▪ **Stéphane Lepeu (directeur général délégué de Delpharm)** a notamment orienté son intervention autour du retard pris par la France dans les biotechnologies. Les médicaments issus des biotechnologies comprennent notamment des médicaments dont la production est issue d'organismes vivants ou de leurs composants cellulaires (par exemple, l'insuline humaine, l'hormone de croissance, les facteurs anti-hémophiliques ou les anticorps...). Nos voisins comme la Belgique ont réussi des avancées assez spectaculaires dans le domaine grâce à des écosystèmes favorables comme à l'université de Louvain (un hôpital de pointe pour les études cliniques, un pôle universitaire dédié à la santé, des laboratoires de recherche, des sociétés de services, des espaces de rencontres). Il nous faut copier ce type de modèle en France pour booster les innovations.

▪ **Monsieur Le Lous (président d'Urgo Médical)** est revenu sur les belles réussites du tissu des ETI dans le domaine des technologies médicales (scanner, IRM, masques, pansement, cœur artificiel...). C'est bien la preuve que nous pouvons exceller dans des domaines. C'est aussi la démonstration que lorsqu'un tissu d'entreprises intermédiaires arrive à s'enraciner, il y a de vrais résultats et de belles réussites en matière d'exportation !

Enfin plusieurs personnalités chargées du pilotage du conseil stratégique des industries de santé ont évoqué leurs travaux sur l'idée d'un portefeuille de brevets français. Ce qui permet de voir les médicaments et technologies sur lesquels la France possède déjà un avantage comparatif par rapport à d'autres pays afin de faire les bons choix stratégiques. C'est un bon outil d'aide à la décision dont il faudra se saisir....